

LE MONDE ILLUSTRÉ

ALBUM UNIVERSEL

Chronique

La session fédérale est enfin terminée après six mois de discussion et nos législateurs ont quitté la capitale pour prendre un repos bien mérité.

De ces longs et fastidieux débats nous ne voulons retenir que deux choses. En assurant à nos coreligionnaires de l'Ouest ce minimum de droits, qui leur avaient été épargnés par des législations injustes, le gouvernement a fait son devoir et il a réuni contre le fanatisme sectaire une majorité compacte, en invoquant hardiment un principe d'autorité, dont il s'est fait l'interprète et le représentant. Il s'est réclamé de la constitution pour se faire le gardien et le défenseur des minorités en adoptant le parti le plus loyal et le plus conforme aux traditions de ce pays. Mais on ne saurait ce pendant ne pas rendre un discret hommage à ceux de nos compatriotes, qui sachant qu'ils couraient à une défaite certaine, ont si éloquemment revendiqué pour nos compatriotes de là-bas le plein exercice de leur religion et le libre usage de leur langue. Mais leur revendication a été surtout un protêt enregistré contre les infamies accumulées par la secte orangiste contre la nationalité canadienne-française et à ce titre elle vivra dans l'histoire politique de ce pays.

"Charité bien ordonnée commence par soi-même". C'est un principe banal, mais que nos députés ont rarement perdu de vue. Aussi avant de se séparer, convaincus qu'un séjour de six mois à Ottawa n'est pas précisément une villégiature, pas plus que la tâche du législateur est à cette époque une sinécure, ils ont voulu corriger un défaut de notre constitution et combler à vrai dire une lacune. On ne s'attendait guère à ce mouvement philanthropique, mais le gouvernement tenait au fond de son sac cette petite surprise. Comme il est d'usage depuis quelques années de voter aux députés une indemnité additionnelle à chaque session pour les dédommager du surcroît d'ouvrage que leur impose l'accroissement du bagage législatif d'un pays de plus en plus prospère, le gouvernement en est venu à la conclusion qu'il valait mieux régulariser une fois pour toutes une position embarrassante et augmenter d'une façon permanente le "salaire" des députés. C'est ce qu'il vient de faire en prélevant un montant de \$214,000 du trésor public pour le bénéfice de nos trop loquaces tribuns.

Hâtons-nous de dire que nous applaudissons à l'idée d'augmenter le traitement du Premier Ministre — il était dérisoire jusqu'ici — et d'augmenter celui des juges. Cette réforme s'imposait depuis longtemps et elle recevra la chaude approbation du pays tout entier. Mais nous doutons fort que les électeurs voient du même oeil la tentative de leur faire délier les cordons de leur bourse pour entretenir les ambitions politiques de leur représentant aux Communes. Rien en effet ne justifie une telle libéralité, si ce n'est peut-être la longueur interminable des sessions. Le mal est voulu ou bien il témoigne de l'incapacité de la députation.

Plus de besogne et moins de discours inutiles. Le pays ne s'en portera pas plus mal, sans compter qu'il sera mieux servi.

* * *

En 1838 débarquait sur les côtes sauvages du Labrador un jeune homme de 18 ans, chargé de représenter en ce pays les intérêts d'une société anglaise. A cette époque le Labrador n'était pas précisément une contrée très hospitalière et on pourrait guère dire qu'elle l'est devenue depuis, contrée âpre, aride, inhabitée et alors séparée du reste du pays et que visitaient seuls des marins et des chasseurs. C'est là que pendant treize ans notre jeune homme vécut de cette vie rude du trappeur, qui devait l'armer si bien pour courir à la conquête de la fortune et jouer le rôle prépondérant que lui réservait la Providence en ce pays. Ce jeune homme s'appelait Donald Smith.

Faite de labeurs incessants, de généreuses et patriotiques entreprises, jamais carrière ne fut plus ni mieux remplie. Actif pionnier de cette riche région du Nord-Ouest, qu'il a plus que tout

autre contribué à ouvrir à la civilisation, financier, politique, homme d'Etat et philanthrope, Donald Smith, baron Strathcona et Mont-Royal est le témoin vivant du prodigieux développement du Canada depuis un demi-siècle. Il y a dans ce "self-made man" de l'inventeur, de l'homme d'action, qui prévoit les besoins de son pays, au fur et à mesure qu'il grandit et du patriote toujours anxieux d'être utile à sa patrie. Son nom restera associé à ceux des hommes éminents qui ont travaillé à ériger la nation canadienne, et une grande place lui est réservée dans notre histoire. Sa carrière n'est du reste pas terminée; il n'a pas encore quitté l'arène. Ce grand vieillard — il entrera bientôt dans sa quatre-vingt-cinquième année — n'a jamais ignoré les devoirs qui ennoblissent, pour tout homme, le rang qu'il occupe. On peut dire de lui ce qu'un écrivain français disait récemment d'un grand homme d'Etat aujourd'hui disparu: Loin que sa grande fortune lui servît de prétexte à fuir les soins et le monde du travail, il se sert d'elle pour s'initier aux conditions de l'industrie se tenir en contact avec les classes populaires, exercer sur elles l'influence tutélaire, éducatrice qui est le devoir des aristocraties, et par l'intelligente administration qui accroît sa richesse, il accroît les ressources de sa générosité. Non moins que sa main, son coeur est libéral avec discernement, a besoin d'amitiés, sait les choisir, les attache par toutes les délicatesses de la bonté.

Protecteur généreux des arts il a donné la main à une foule de jeunes canadiens, — dont plusieurs de nos compatriotes — qui ont pu aller puiser aux sources toujours vives du vieux monde les précieux enseignements, nécessaires à l'éclosion de leur talent, tandis que ses dons princiers vont tous les ans alimenter le trésor de nombreuses institutions de charité et d'éducation. C'est là l'homme dont on célébrera prochainement le quatre-vingt-cinquième anniversaire et à cette occasion nous avons voulu joindre notre voix aux félicitations et aux louanges que lui décernera le Canada tout entier.

* * *

J'ignore ce que l'on a pu faire aux femmes pour qu'elles nous menacent d'une aussi terrible revanche. La paix de l'homme, qui est déjà soumise à tant d'épreuves, serait vouée à une perte complète et le règne de la terreur rétabli sur la terre. Des hommes se faisant leurs complices, — oh! les misérables — trahissant sans remords leurs semblables, ont inspiré aux femmes la plus noire des infamies, en leur signalant un nouvel instrument de supplice pour nous torturer.

Hommes, écoutez cette sentence:

"Tout a été préparé dans la fabrication des robes depuis quelques années, en vue de l'introduction prochaine de la crinoline dans la toilette féminine..."

Déclaration faite récemment par un grand couturier de France — naturellement.

Ainsi vous avez bien lu: crinoline! La crinoline, cette monstrueuse laideur, qui tient de la robe et de la tente, qui est à l'élégance, ce que la barbe serait à la beauté des femmes. C'est cette horreur d'un autre âge que l'on songe à nous octroyer aujourd'hui avec les singeries de la mode. Oh, on n'y est pas allé tout d'un coup. On craignait sans doute une révolte certaine. Il y a plusieurs années que l'on y songe, que l'on prépare l'évolution, qui devait se faire lentement et timidement, pour ne pas éveiller les soupçons. Mais on s'est donné vraiment trop de peine. L'homme n'a rien vu, rien compris. Il n'ouvrira les yeux que lorsque l'invasion sera complète, alors que ne trouvant plus de place dans les tramways, ni les wagons, il sera forcé de marcher ou d'occuper le char fumoir. Sur la rue il choisira la chaussée, pour laisser le champ libre à sa digne moitié, dont la cage ondulante et ballotante garnira amplement le trottoir. Partout, à l'église, au théâtre, ce sera l'encombrement insolent de ces "cloches à pattes", qui furent en honneur sous Louis XV et plus tard sous Napoléon III. Il s'en trouvera, peut-être, pour défendre la crinoline en plein 20^{ème} siècle, et déjà les gredins

de couturiers aux abois la proclament le dernier mot de l'élégance, mais Dieu nous garde des crinolines et des ballons.

* * *

Par ce temps où l'on ne parle que de rapprochement anglo-français, les savants et les ingénieurs des deux pays ont remis à l'étude le fameux projet de jeter sur la manche un pont, qui relierait les côtes de France et d'Angleterre. Il semble que les vieilles objections soulevées à l'encontre de ce gigantesque projet se fondent comme du sucre dans de l'eau, à la faveur des manifestations d'amitié et des protestations de confiance réciproque, dont s'accablent aujourd'hui les deux rivales séculaires. D'une part l'Angleterre n'a plus de raison de craindre une invasion française, pendant que d'autre part les deux nations ont un extrême intérêt à se rapprocher, afin d'unir leurs forces pour la défense commune des deux territoires. Or tous les termes du problème ont été étudiés et la solution est prête.

Et remarquez que ça n'est pas un conte de Jules Verne. Le serait-il qu'il faudrait y regarder à deux fois avant de déclarer le projet chimérique ou tout simplement irréalisable.

Le plan consiste à construire deux immenses ponts à plan incliné, reposant sur des caissons à air comprimé, et relié en haute mer par un tunnel, qui laissera libre le passage aux navires. La mer en effet appartient à tout le monde et deux pays, si puissants soient-ils, ne peuvent songer à léser les droits des autres nations, en mettant un obstacle insurmontable à la navigation. Les ingénieurs ont donc prévu cette petite difficulté et adopté le plan le plus pratique que l'on puisse désirer dans les circonstances. Ils ne nous disent pas quand le travail sera terminé, mais si l'on apporte à son exécution la même célérité que l'on a mise à creuser le canal de Panama, il est probable que les Parisiens traverseront à pied sec à Londres vers l'on de grâce 3001. Que si quelqu'un doute de l'exactitude de cette prophétie, nous lui donnons rendez-vous à cette époque à Paris.

* * *

Il convient de signaler la tardive mais méritoire décision du gouvernement de débarrasser le pays de la monnaie d'argent américaine, qui inonde notre marché. Si le droit de battre monnaie est le privilège exclusif d'un pays, c'est aussi son droit absolu de se protéger contre l'invasion du numéraire étranger, venant faire concurrence au sien et qu'il déprécie en même temps.

Le Canada n'a pris aucune mesure depuis quelques années afin de se protéger contre son entreprenant voisin et cette coupable indifférence du gouvernement a fait que notre système monétaire tout entier s'est trouvé à la fin tellement contaminé, que la monnaie américaine quelque elle fût, pièce de cuivre ou de nickel, avait libre cours partout, au grand détriment de nos banques et du gouvernement canadien. Le montant actuellement en circulation au Canada en monnaie américaine s'élève à un million de dollars. Sait-on bien ce que cela représente de pièces monnayées?

Enfin, on a résolu d'extirper le chancre et d'agir promptement. Ce n'est vraiment pas trop tôt.

Ordre est donné aux banques de garder toute la monnaie américaine qu'elles recevront d'ici à un an, alors qu'elles recevront du gouvernement le la monnaie canadienne en échange pour le même montant, plus une commission appréciable. Les particuliers auront une année de grâce pour se défaire de l'argent américain qu'ils possèdent. C'est plus qu'il n'en faut pour supprimer des tonnes de ce métal prohibé, à la condition de ne pas manquer l'occasion de s'en débarrasser.

Après un an la monnaie d'argent américaine n'aura plus de cours au Canada et le gouvernement imposera probablement des droits, des escomptes sur celle qui sera trouvée en circulation.

Qu'on se hâte.

A. BEAUCHAMP.